

La progression des filles dans le domaine de l'éducation au cours des dernières décennies ne s'est pas traduite par l'égalité entre les sexes sur le marché du travail. Si les inégalités entre les filles et les garçons sont encore présentes dans la sphère éducative (à l'intérieur comme en dehors de l'école), elles marquent aussi durablement les parcours de vie sur le long terme : depuis les choix de formations jusqu'aux revenus de travail. D'autres facteurs participent aussi à la répartition sexuée du marché du travail : les pratiques discriminantes des employeurs, les barrières à l'embauche, les conditions de travail, etc.

Il est important d'inciter les jeunes à élargir leurs choix professionnels et à explorer d'autres voies que les métiers dits traditionnels, que ce soit pour les filles ou pour les garçons. À l'heure actuelle, les filles ont un choix plus restreint de formations et de professions que les garçons.

Se former et réussir sans a priori pour une égalité entre les sexes tout au long de la vie!

Les données et les faits

UNE RÉPARTITION SEXUÉE DANS LA FORMATION

Les filles et les garçons s'orientent vers des professions en fonction d'une offre différenciée selon leur sexe. Au Québec, en 2015-2016, 76,3 % des filles inscrites à la formation professionnelle au secondaire sont présentes dans trois secteurs : administration, commerce et informatique; santé; soins esthétiques. L'offre des formations proposée aux garçons est plus diversifiée et les dirige vers des emplois mieux payés : 64,1 % des inscrits le sont dans les secteurs des bâtiments et travaux publics; de l'administration, du commerce et de l'informatique; de l'électrotechnique; de l'entretien d'équipement motorisé; de la métallurgie.

Au Québec, en 2015, au collégial technique, les filles sont surtout présentes dans les secteurs de la santé (32,9 %); des services sociaux, éducatifs et juridiques (30,4 %); de l'administration, du commerce et de l'informatique (12,9 %). Ce dernier secteur est le premier choix des garçons (30,4 % des inscrits), suivi par les techniques du bâtiment et des travaux publics (11,3 %) et les services sociaux, éducatifs et juridiques (10,6 %). À l'université, les garçons constituent 74,1 % des étudiants inscrits en sciences appliquées et les filles, 76,6 % des effectifs en sciences de la santé (Conseil du statut de la femme, *Portrait des Québécoises en 8 temps*, 2017).

Fait important à noter : les femmes sont de plus en plus diplômées et sont plus nombreuses que les hommes à obtenir un grade universitaire (en 2015, chez les 25-34 ans, 43 % des femmes contre 26,9 % des hommes) (Conseil du statut de la femme, 2017).

ET SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL...

Au Québec, en 2016, les femmes sont moins présentes que les hommes sur le marché du travail : 60,7 % des femmes de 15 ans ou plus participent au marché du travail contre 68,6 % des hommes.

BIBLIOGRAPHIE :

Conseil du statut de la femme (CSF), *Portrait des Québécoises en 8 temps*, 2017. https://www.csf.gouv.qc.ca/wp-content/uploads/portrait_des_quebecoises_en_8_temps_web_2017.pdf

Pour trouver de l'information et de la documentation sur ce thème, voir la trousse *Femmes et emplois majoritairement masculins* sur le site du Centre de documentation sur l'éducation des adultes et la condition féminine (CDEACF) réalisée en collaboration avec le Conseil d'intervention pour l'accès des femmes au travail (CIAFT) : <http://cdeacf.ca/page/femmes-emplois-majoritairement-masculins>

Le niveau de scolarisation des femmes accroît leurs chances d'intégrer le marché du travail : celles qui n'ont pas de diplôme d'études secondaires ont un taux d'activité de 25,5 % (45,2 % pour les hommes), alors qu'il est quasi équivalent pour celles et ceux qui sont dotés d'un diplôme universitaire (autour de 77 %).

La division sexuée du travail amène les femmes à occuper des emplois dont certains sont peu valorisés et peu payés. Les femmes ont encore un revenu inférieur à celui des hommes : en 2016, le salaire hebdomadaire moyen des femmes travaillant à temps plein représente 85,4 % de celui des hommes.

En 2015, les femmes touchent, à leur entrée sur le marché du travail, un salaire hebdomadaire brut inférieur à celui des hommes, quel que soit leur niveau d'études. L'écart de revenus entre les femmes et les hommes est aussi important chez les diplômés universitaires : le salaire hebdomadaire brut des femmes diplômées du baccalauréat qui travaillent à temps plein se chiffre à 899 \$ et celui des diplômées de la maîtrise à 1 131 \$ comparativement à leurs confrères qui touchent respectivement 1 000 \$ et 1 307 \$ (Conseil du statut de la femme, 2017).

DES PISTES POUR AGIR

- Mettre en place des mesures pour encourager les filles et les garçons à considérer l'ensemble de l'offre de formations.
- Encourager les jeunes femmes à se diriger vers des métiers traditionnellement masculins, mais aussi encourager les jeunes hommes à se diriger vers des emplois traditionnellement féminins.
- Reconnaître et valoriser le travail traditionnellement exercé par les femmes.
- Soutenir l'intégration des femmes dans les secteurs à prédominance masculine.

